

**2011/4005 - Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'Association "Côté Grand'Côte : Artisans, Commerçants et Créateurs", pour la réalisation de supports de communication** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 31/10/2011, p. 2312)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Avis favorable de la Commission Economie pour cette subvention de 1 000 euros à l'Association « Côté Grand'Côte » composée de 29 commerçants, artisans et créateurs. Association très dynamique qui organise régulièrement des manifestations et qui va refaire sa plaquette de présentation.

La Ville de Lyon souhaite encourager ces initiatives qui contribuent à modifier l'image des Pentes de la Croix-Rousse.

Mme BALAS Laurence : Une question très rapide à laquelle vous pourrez peut-être me répondre par écrit pour gagner du temps. C'est sur le dossier Esmod. Je vous avais interrogé là-dessus la dernière fois. Vous nous aviez dit après un moment assez tendu, reprendre le dossier en main vous-même. Je crois que vous avez rencontré les dirigeants d'Esmod. Donc voilà, je voulais savoir où ça en est.

M. LE MAIRE : Et bien écoutez, on vous le dira lorsque les affaires seront réalisées de manière à ne pas s'aventurer un peu, comme vous dites, au hasard et sans tension mais avec une grande attention, comme on dirait dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)